

Le 13 novembre 2020

**Réf. DI – AM – APE – 2020-2021/022 – Adaptation de la stratégie d'accueil des élèves en secondaire avec un passage en phase « rouge » à partir du 16 novembre 2020**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,  
Chers élèves,

Suite au Comité de concertation (CODECO) du vendredi 30 octobre, des mesures extrêmement fortes ont été adoptées pour limiter la propagation du virus.

Certaines de ces mesures concernent directement l'école.

Elles s'inscrivent en cohérence avec l'analyse d'experts sanitaires, lesquels considèrent que :

- L'augmentation des cas positifs constatée dans les écoles ces dernières semaines résulte de l'accélération des contaminations dans la société. L'éducation, malgré des mesures très strictes, est victime de l'épidémie croissante, sans en être le moteur ;
- Une approche différenciée peut être développée pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, vu le risque de contamination beaucoup plus faible entre élèves et des élèves vers les adultes lorsque les enfants ont moins de 12 ans ;
- Au sein de l'enseignement secondaire, une différence peut également être établie entre les élèves du premier degré et les autres degrés.

Partant de ces considérations et de la littérature scientifique qui permet de les appuyer, le Gouvernement a notamment décidé d'une évolution de la stratégie d'accueil des élèves pour passer de la phase orange à la phase rouge.

Vous retrouverez les détails de ce dispositif dans le tableau actualisé (*tiré de la circulaire 7816 du 31 octobre 2020*) repris en **annexe 1** du présent courrier.

### **Concrètement, qu'est-ce que ce passage à la phase rouge change pour notre établissement et ses élèves ?**

**Pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré**, rien ne change fondamentalement. Les cours se poursuivent en présentiel à 100%.

**Pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année**, la circulaire impose que le nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles soit limité à 50% de la population habituelle.

Pour répondre à cette disposition, l'équipe pédagogique a opté pour un scénario qui vise non seulement à garantir au maximum les rythmes scolaires, à favoriser le contact des élèves en présentiel avec l'école tout en réduisant la fracture numérique.

☎ 02 770 06 20  
☎ 02 763 01 50  
🌐 [www.acrommelynck.be](http://www.acrommelynck.be)

Avenue Orban 73  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
✉ [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net)

 WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par  
la Communauté française visée à  
l'article 2 de la constitution.

### En conséquence, comment s'organisera l'accueil de ces groupes-classes spécifiques ?

Chaque classe des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés a été divisée en demi-groupe dont l'horaire alternera un enseignement en présentiel et un autre, en distanciel.

Les élèves des groupes A se présenteront les lundi, mercredi et vendredi.

Les élèves des groupes B se présenteront les mardi et jeudi.

**La semaine suivante, les jours de présence s'inverseront** comme vous pouvez le comprendre à la lecture du calendrier repris en infra.

| SEMAINE                                  | GROUPE A                      |                | GROUPE B                      |                |
|--|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
|  | LUNDI<br>MERCREDI<br>VENDREDI | MARDI<br>JEUDI | LUNDI<br>MERCREDI<br>VENDREDI | MARDI<br>JEUDI |
| Semaine du 16 novembre<br>au 20 novembre | À l'école                     | À domicile     | À domicile                    | À l'école      |
| Semaine du 23 novembre<br>au 27 novembre | À domicile                    | À l'école      | À l'école                     | À domicile     |
| Semaine du 30 novembre<br>au 4 décembre  | À l'école                     | À domicile     | À domicile                    | À l'école      |
| Semaine du 7 décembre<br>au 11 décembre  | À domicile                    | À l'école      | À l'école                     | À domicile     |
| Semaine du 14 décembre<br>au 18 décembre | À l'école                     | À domicile     | À domicile                    | À l'école      |

La composition des groupes est reprise en **annexe 4**.

Nous vous indiquons également quelques autres éléments :

- Les cours d'éducation physique sont suspendus et seront remplacés par des activités éducatives sous la conduite des professeurs en charge de ces cours ;
- Les cours philosophiques sont suspendus et les horaires adaptés en conséquence. Les élèves seront néanmoins soumis à des travaux, dont le contenu et la forme sont laissés à l'appréciation des enseignants titulaires de ces disciplines ;
- Les horaires et la composition des groupes seront communiqués dès ce vendredi **via nos différents canaux de communication (site Web, Facebook, adresse mail des élèves, etc.)**. Ils pourront éventuellement encore être adaptés selon les besoins ;
- Durant les récréations, les élèves restent autant que possible avec les membres de leur groupe classe ;
- Les élèves portent le masque dans tous les contacts. **À l'extérieur**, ils peuvent ôter leurs masques à condition de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique ;
- Les élèves sont invités à prévoir au moins deux masques de rechange et à le porter en veillant à couvrir complètement leur nez et leur bouche ;
- L'usage du lavage des mains ou, à défaut, du gel hydroalcoolique s'impose chaque fois que cela s'avère nécessaire (*avant d'entrer en classe, après passage aux toilettes, lorsque l'on se mouche, etc.*) ;
- L'aération des locaux pouvant être permanente, il convient aux élèves de s'habiller en conséquence (*pull, etc.*) ;

- Il n’y aura aucun repas organisé à l’école (*ni repas chaud ni sandwich*). Tous les élèves présents – **quel que soit leur niveau** – devront donc amener de quoi se restaurer. Ils devront prendre leur repas en classe après leur dernière heure de cours. Les autorisations de sortie des élèves des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés sont toutes suspendues afin de réduire au maximum les risques de propagation du virus !
  - Pratiquement, cette pause s’organisera en classe de 12 h 30 à 13 h 00, les élèves sont autorisés à enlever leur masque durant le temps du repas. Ils mangent assis à leur place habituelle et les déplacements nécessaires s’effectuent avec le masque.
  - Les locaux seront aérés pendant et après les repas.
  - Au terme de la pause, l’élève remet son masque, débarrasse son espace, nettoie son banc, jette ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet et se désinfecte les mains à l’aide du gel hydroalcoolique présent dans la classe.
  - À 13 h 00, le groupe pourra se rendre en cours de récréation pour la suite de sa pause.
  - Les locaux seront nettoyés par le personnel ouvrier avant la reprise des cours de l’après-midi.
- Les jours où les élèves ne suivent pas les cours à l’école, ils effectueront les tâches pédagogiques données par les enseignants. Nous insistons à nouveau sur l’importance de **se connecter régulièrement** à l’adresse électronique individuelle mise à disposition de l’élève par l’école ([prenom.nom@acrommelynck.eu](mailto:prenom.nom@acrommelynck.eu))... Ce sera le canal de transmission officiel et ses contenus auront la même valeur juridique que s’ils avaient été diffusés via le journal de classe traditionnel. En cas de souci, un message peut être envoyé à notre coordinateur pédagogique, M. LACASSE ([geoffrey.lacasse@acrommelynck.net](mailto:geoffrey.lacasse@acrommelynck.net) ou [geoffrey.lacasse@acrommelynck.com](mailto:geoffrey.lacasse@acrommelynck.com)) qui ne manquera pas d’y réagir dans les meilleurs délais ;
- Pour tout enseignement à distance via nos plateformes numériques, la **charte de l’enseignement à distance pour l’Athénée Royal « CROMMELYNCK »** s’applique de plein droit. Vous la retrouvez en **annexe 2** du présent document ;
- Les parents qui ne l’ont pas encore fait sont invités à activer leur licence sur la plateforme **Accès-Cible** ;
- Les canaux de communication officiels pour l’école sont :
  - Le site web de l’établissement : <https://acrommelynck.online/> ;
  - Notre compte **Facebook**, uniquement pour ce qui est d’attirer l’attention vers une communication importante publiée sur notre site web ;
  - Les SMS émis par l’établissement ;
  - **Microsoft Office 365** ;
  - Accès-cible ;
  - Les adresses mail professionnelles des élèves (*dont l’extension sous Office 365 est en .EU*) ;
  - Les adresses mail professionnelles des enseignants (*dont l’extension sous Office 365 est en .COM et sous Google, en .NET*).

Tout autre réseau de communication (*Facebook, Messenger, WhatsApp, Instagram, etc.*) est à proscrire parce qu’il ne rencontre pas toujours le minimum de garantie en termes de respect du **Règlement Général de la Protection des Données**.

- Afin de garantir à chacun le droit à la déconnexion numérique, l’on s’interdira, dans la mesure du possible, tout envoi de courriels et de messages en soirée, durant les week-ends et les jours fériés.

- **La réunion des parents** qui avait été programmée le 30 novembre **est annulée**. Si vous souhaitez néanmoins entrer en contact avec l'un ou l'autre des professeurs de vos enfants, vous êtes invité à lui adresser par courriel une demande en fournissant un numéro de téléphone où il pourra vous rappeler. La liste des adresses email des membres de l'équipe pédagogique se trouve en **annexe 3**. Les enseignants qui souhaiteraient attirer votre attention sur un point spécifique concernant votre enfant vous contacteront également selon la même procédure téléphonique ;
- Si des élèves ne disposent pas du matériel informatique ou de connexion nécessaire pour un travail efficace à domicile, nous invitons les parents à nous contacter (*toujours via l'adresse de notre coordinateur pédagogique*). Dans l'attente éventuelle d'obtention de moyens matériels pour les aider, ils pourront exceptionnellement être accueillis à l'école afin d'y réaliser leurs travaux.
- A noter que les Ateliers de la réussite (*essentiels au soutien des élèves en difficultés*) sont maintenus aux horaires habituels pour les élèves présents dans l'école ;
- Pour l'arrivée à l'école et la sortie à la fin des cours, il est rappelé que les directives fédérales et régionales **interdisent** tout rassemblement de plus de 4 personnes sur la voie publique et que **le port du masque est obligatoire sur tout le territoire**. Il est donc vivement conseillé aux élèves de ne pas se regrouper, notamment avec des élèves d'autres classes ou d'autres écoles et de regagner leur domicile par le chemin le plus direct.

Je vous remercie pour l'intérêt porté à l'ensemble de ces consignes et l'énergie positive que vous mettrez dans leur respect et leur mise en œuvre.

Comme précédemment, je terminerai par une pensée pour ceux qui, tous secteurs confondus, portent sur leurs épaules le poids grandissant de cette crise sanitaire et de ses conséquences. Prenez soin de vous et des vôtres en demeurant attentifs à ces petits gestes qui préservent votre santé et celle des autres.

Mon équipe et moi-même demeurons à votre disposition

Le Préfet des études,



A. MELLOULI